

FAUTES GRAVES

Le mercredi 14 octobre 2009, Monsieur Galeshka Moravioff, PDG des cinémas CNP de Lyon, a adressé à Monsieur Marc Artigau, directeur-programmateur des CNP depuis 1987, un avis de mise à pied en vue d'un licenciement pour « fautes graves », lesquelles n'ont pas été précisées.

Suite au démantèlement clandestin du CNP Odéon en août 2009 par Galeshka Moravioff, et à l'ensemble des licenciements économiques que ce dernier a mis en oeuvre, selon des modalités brutales et juridiquement contestables, au sein des employés des deux sites subsistants (Bellecour et Terreaux), plus de 6000 cinéphiles ont signé une pétition de soutien aux CNP, sous forme électronique ou manuscrite.

Ce soutien allait bien sûr aux CNP portés par le travail de Marc Artigau et de son équipe, à l'égard desquels les cinéphiles lyonnais ont une dette imprescriptible, et non à ceux que Monsieur Moravioff s'est appropriés en 1998 et dont il a entraîné le déclin.

De l'ensemble des signataires de cette pétition est né un collectif de spectateurs. Dans les tristes circonstances actuelles, CE COLLECTIF DECLARE CONSERVER TOUTE SA CONFIANCE DANS LE TRAVAIL DE PROGRAMMATION DE MARC ARTIGAU qui, dans le sillage de Robert Gilbert et de Bruno Pésery, a fait des CNP un modèle national de salles de cinémas d'Art et d'Essai et de Recherche pendant plusieurs décennies.

EN REVANCHE, NOUS IMPUTONS À MONSIEUR MORAVIOFF LES FAUTES GRAVES SUIVANTES :

- avoir constamment bafoué les droits fondamentaux des travailleurs des CNP
- avoir systématiquement négligé toute forme de rénovation des CNP, qu'il s'agisse du matériel de projection ou du confort et de la sécurité du public et des employés
- avoir gravement détérioré les relations des CNP avec les distributeurs de films, en faisant du mauvais voire du non-paiement de ceux-ci une attitude systématique
- n'avoir jamais sérieusement proposé de nouveau projet pour les CNP, dans un contexte d'évolution des pratiques cinéphiles
- avoir rejeté sur ses concurrents, sur les collectivités locales, sur Marc Artigau et sur l'ensemble des employés des CNP la responsabilité de ces fautes, qui lui incombent.

Cette déclaration est diffusée auprès des personnes travaillant dans le champ cinématographique, que nous invitons à exprimer leur soutien à Marc Artigau et leur rejet des pratiques intolérables et nuisibles de Galeshka Moravioff.

Le Collectif Cinéphile de Lyon